

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015



VILLE DE SAINT-QUENTIN-FALLAVIER
COMMISSION ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

Les Saint-Quentinois souhaitant participer au «Concours des Maisons Fleuries 2015» sont invités à remplir le coupon ci-dessous et à le retourner **en mairie**.

Ce concours a pour objectif d'inciter les habitants à embellir le cadre de vie de leur commune et l'espace visuel du passant.

Le jury communal passera **début juillet** pour établir la notation. Celle-ci sera réalisée depuis l'extérieur de la résidence du candidat. Il sera tenu compte exclusivement du fleurissement visible de la voie publique.

Après délibération du jury, le palmarès du concours communal sera établi.
Nous attirons votre attention sur le fait que le choix de la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir doit être effectué avec beaucoup de soin. **La notation sera établie en fonction de la catégorie choisie.**

COUPON À RETOURNER SIGNÉ AVANT LE VENDREDI 19 JUIN 2015.
RENSEIGNEMENT EN MAIRIE AU 04 74 94 88 00



Nom - Prénom :

Adresse :

Souhaite participer au «Concours des Maisons Fleuries 2015» dans la catégorie * :

CATÉGORIE 1
Maisons avec jardin

CATÉGORIE 2
Balcons ou terrasses / Fenêtres ou murs

CATÉGORIE 3
Immeubles collectifs comportant au moins 5 appartements fleuris. Allée : Étage :

CATÉGORIE 4
Commerces et services / Fermes fleuries

* **Cochez une seule catégorie**



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015



CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2015

Le jour de la cérémonie, les prix seront remis aux candidats inscrits et présents (ou à leur conjoint). Les personnes absentes et s'étant excusées pourront venir retirer leur prix aux Services Techniques dans les 8 jours suivant la cérémonie.

ATTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Les notes seront attribuées selon les critères suivants :

- Cadre végétal (arbres, arbustes, plantes vivaces, etc.)
- Les fleurs annuelles
- Propreté et efforts en matière d'environnement
- Embellissement du cadre bâti, choix, harmonie des couleurs
- Mise en valeur du site et des objets

RAPPEL : Pour la catégorie n°3 «immeubles», il est nécessaire d'avoir 5 participants signataires, à défaut il convient de s'inscrire individuellement dans la catégorie 2 «balcons».

Les candidats ne pourront pas être gagnants deux années consécutives.

Le 1^{er} de chaque catégorie aura la possibilité de faire partie du jury l'année suivante.



MAIRIE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER
«CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015»
BP 9
38295 ST-QUENTIN-FALLAVIER

